

DELIBERATION CESECC 2021/11 PORTANT ADOPTION DU RAPPORT « CAMBIÀ U CAMPÀ »

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six octobre, les membres du Conseil économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, étaient réunis en séance plénière, sous la présidence de Madame Marie-Jeanne NICOLI, Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse

Étaient présents :

AIELLO Antoine, ANDREANI Christian, BARBE Michèle, BATTESTINI Jean-Pierre, BIAGGI Michèle, BRIGNOLE Jean, CASABIANCA François, CLEMENTI Jean-Pierre, DAL COLLETTI Jean, DE PERETTI Nicolas, DUBREUIL-VECCHI Hélène ; FEDI Marie-Jeanne, FILIPPI Bernard, FRANCESCHI Henri, GIANNI Jean-Jacques, GIUDICELLI Jean-Pierre, LOTA René, LUCIANI Denis, LUCIANI Jean-Pierre, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée, MONDOLONI Rosine, NICOLAI Louise, NICOLI Marie-Jeanne, NINU Marc, NOVELLA Christian, O'BINE Pat, PANTALONI-BARANOVSKY Julie, PELLEGRIN Dominique, SALDUCCI Valérie, SALVATORI Marie-Josée, SALVATORINI Patrick, TROJANI Paul, VENTURI Alain.

Étaient absents et avait donné pouvoir:

ARNAUD-SUSINI Marie-Ange (pouvoir à SALVATORI Marie-Josée), CHOURY Hyacinthe (pouvoir à DUBREUIL-VECCHI Hélène), CUCCHI Laetitia (pouvoir à DAL COLLETTI Jean), MAUPERTUIS Roger (pouvoir à BRIGNOLE Jean), MINEO Fabien (pouvoir à PELLEGRIN Dominique), RUBINI Pierre-Jean (pouvoir à DE PERETTI Nicolas), SANTINI Marcel (pouvoir à Michèle BIAGGI), SAVELLI Jean-Pierre (pouvoir à Marie-Jeanne NICOLI)

Le secrétariat était assuré par Marie-Josée SALVATORI, vice-présidente

LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.4422-34, R4422-14 et R4422-28

Après en avoir délibéré

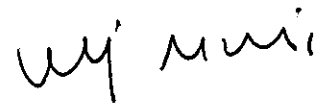
Article 1^{er} :

Adopte le rapport : « Cambià u Campà »

Ajaccio, le 26 octobre 2021

La Présidente du CESECC,

Marie-Jeanne NICOLI

Handwritten signature of Marie-Jeanne Nicoli in black ink.